

## Valzin en Petite Montagne ne plaisante pas avec la sécurité

La semaine dernière, le Conseil Municipal, réuni en séance extraordinaire a adopté à l'unanimité le projet d'installation d'un système de vidéo-surveillance ultra-moderne, destiné à faire de Valzin en Petite Montagne la commune la plus sécurisée du Département, concomitamment à la concrétisation du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

La première phase prévoit l'installation de 15 caméras équipées de téléobjectifs à détection de mouvements, vision nocturne à infrarouge et reconnaissance faciale sur des mâts de 5,52 mètres, pour un prix unitaire de 12852 € HT, auxquels il faut ajouter l'installation d'un local de contrôle, et l'embauche de 5 télé-surveillants diplômés, soit un coût annuel de 197628,50€, assurant la sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La Préfecture a bien voulu classifier cette idée ambitieuse en chantier 'Projet Pilote' et participera généreusement à son financement à hauteur de 21,25€ par caméra.

Après un examen minutieux réalisé par des spécialistes indépendants, l'étude du projet a déterminé que, par pur hasard, les emplacements idéaux des mâts se trouvent très précisément coïncider avec les domiciles privés du Maire et des Conseillers, et c'est donc là que les installations seront réalisées.

Afin, d'une part, de pérenniser les installations et de garantir l'investissement effectué par les citoyens, et d'autre part d'améliorer l'esthétique des lieux, que la commune ne manquera pas de faire valoir aux yeux des nombreux visiteurs, il a été décidé que la voirie, plus précisément les trottoirs, chaussées et éclairages municipaux, sera rénovée dans un rayon de 100 mètres de part et d'autre des mâts, et équipée de bacs à fleurs quotidiennement entretenus, valorisant ainsi notre image.

Terminées les incivilités, finis les chewing-gums et autres mégots écrasés par terre, plus de disgracieuses, glissantes et odoriférantes crottes de chiens. Plus de faits divers sordides, tels que le vol du vélo du petit Désiré, 4 ans et demi, en 1952, ou la proposition malhonnête susurrée par un ivrogne à la bonne du Curé de Légna, 89 ans, en 1977.

Le jeu en valait bien la chandelle ...

Félicitons-nous de ce nouveau projet qui mettra, une fois de plus, Valzin en Petite Montagne au premier plan de l'actualité jurassienne.

